



LANCEMENT DU RÉSEAU  
TRÈS HAUT DÉBIT  
EN MOSELLE

# Moselle Fibre



DOSSIER  
DE PRESSE

JEUDI 23 JUIN 2016

# Avec Moselle Fibre, l'aménagement numérique de la Moselle passe à la vitesse supérieure !

**Le Conseil Départemental de la Moselle se mobilise aujourd'hui en faveur du très haut débit pour tous. Moselle Fibre, le syndicat mixte initié par le Département, disposera à l'horizon 2021 d'une infrastructure Très Haut Débit (THD) en fibre optique complémentaire des réseaux d'initiative privée afin de mailler intégralement le territoire.**

## Le projet « Moselle Fibre » : historique d'un projet devenu exemplaire au niveau national

Depuis 2000, le Département s'est engagé dans le développement du numérique en Moselle. En 2005, il a réalisé une artère fédératrice en fibre optique - le RHD 57 (Réseau Haut Débit) - mise à disposition des opérateurs.

Voulu et financé en intégralité par le Conseil Départemental, **le RHD 57 (Réseau Haut Débit)** a permis le développement du haut débit en Moselle depuis 2005.

Cette infrastructure, représentant un patrimoine de plus de 70M€, est un outil performant de par son architecture et de par son exploitation.

Cité comme un exemple de Réseau d'Initiative Publique au niveau national, cet engagement a été poursuivi au travers de la réalisation du **Schéma Départemental Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN)**, adopté en 2013, qui prévoit notamment le déploiement de la fibre pour tous à l'horizon 10 ans.

Afin de s'inscrire dans l'appel à projets du **plan France Très Haut Débit (THD)**, la création d'un syndicat mixte de construction et d'exploitation des infrastructures et des réseaux de communications électroniques à l'échelle du département a été initiée en août 2013.

**LE SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DE LA MOSELLE, BAPTISÉ « MOSELLE FIBRE », A ÉTÉ CRÉÉ LE 29 MAI 2015.**

**IL REGROUPE À CE JOUR LE DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE ET 19 COMMUNAUTÉS DE COMMUNES MOSELLANES, SOIT PRÈS DE 500 COMMUNES ET 300 000 MOSELLANS. LA RÉGION GRAND-EST EST QUANT À ELLE UN PARTENAIRE CONSULTATIF AU SEIN DES INSTANCES.**

Cette structure permet une intégration forte des collectivités locales dans le projet, facteur de réussite dans le sens où les territoires sont totalement intégrés aux instances décisionnelles du projet.

## Les objectifs du syndicat

**MOSELLE FIBRE A POUR VOCATION DE CONSTRUIRE, D'EXPLOITER ET DE COMMERCIALISER UN RÉSEAU EN FIBRE OPTIQUE, QUI PERMETTRA AUX ABONNÉS DE DISPOSER DU TRÈS HAUT DÉBIT (SUPÉRIEUR À 30 MÉGABITS/SECONDE) ET DU CHOIX DES OPÉRATEURS.**

Très vite, les élus de MOSELLE FIBRE se sont prononcés sur le mode de mise en œuvre de ce réseau :

- Conserver la maîtrise d'ouvrage de l'infrastructure via un marché de conception-réalisation.
- Déléguer l'exploitation et la commercialisation à un opérateur via une délégation de service public en affermage.
- Ce choix est un choix politique affirmé afin de conserver la maîtrise de l'infrastructure et de percevoir des redevances liées à sa commercialisation

## Un réseau à construire...

**La construction de ce réseau couvrira dans un premier temps un minimum de 140 000 logements.**

L'action de MOSELLE FIBRE n'est cependant pas limitée à ce périmètre initial. L'intégration de nouveaux membres et la construction du réseau sur ces nouveaux territoires pourront s'intégrer pendant toute la période de construction.

**Ce réseau sera établi entre 2016 et 2021, soit 5 ans de travaux pour couvrir les 2/3 des communes mosellanes en Très Haut Débit et déployer près de 6000 Km de fibre optique.**

Au terme de la procédure de conception-réalisation, le groupement d'entreprises **AXIANS/SOGEA EST BTP/SOGETREL** du groupe **VINCI Energies** a été retenu :

- **AXIANS**, mandataire du groupement, apporte son expérience et ses méthodes de pilotage et de réalisation de projets d'envergure. Elle représente un puissant outil de conception et de construction, par l'engagement de moyens conséquents au service du projet.
- **SOGEA EST BTP**, spécialiste du Génie Civil, est un acteur des Travaux Publics et du Génie Civil.
- **SOGETREL**, est un intégrateur Télécom spécialiste de la réalisation des Réseaux d'Initiative Publique. Son domaine d'intervention est l'ingénierie, la conception de réseaux Télécom.





### LES PRESTATIONS ATTENDUES DU TITULAIRE DU MARCHÉ CONSISTENT EN :

- La réalisation des études de conception préparatoires à la construction du Réseau.
- La construction et l'aménagement des sites techniques d'hébergement et des liens et nœuds optiques constitutifs du Réseau.
- La remise de la documentation technique utile, qualifiant totalement les biens établis dans le cadre du marché, et permettant une exploitation directe par le futur Exploitant du Réseau ;

- Eventuellement la réalisation de raccordement terminaux jusqu'à la prise terminale située chez l'habitant.

**Le groupement AXIANS/SOGEA EST BTP/SOGETREL prévoit de mobiliser en moyenne 50 emplois équivalents temps plein pour la réalisation des études et 150 ressources pour la réalisation des travaux sur la période de travaux.**

Les études démarreront cet été pour **un démarrage des travaux en septembre 2016.**

**La conception et la construction de ce réseau sont estimés au global à 124 M€.**

## ...et à exploiter !



Suite à la mise en concurrence, l'opérateur **ORANGE** a été retenu afin d'exploiter et de commercialiser le réseau auprès de fournisseurs d'accès internet via un affermage. Ce choix devrait favoriser l'arrivée d'un fournisseur d'accès internet national sur le réseau dès le lancement du projet.

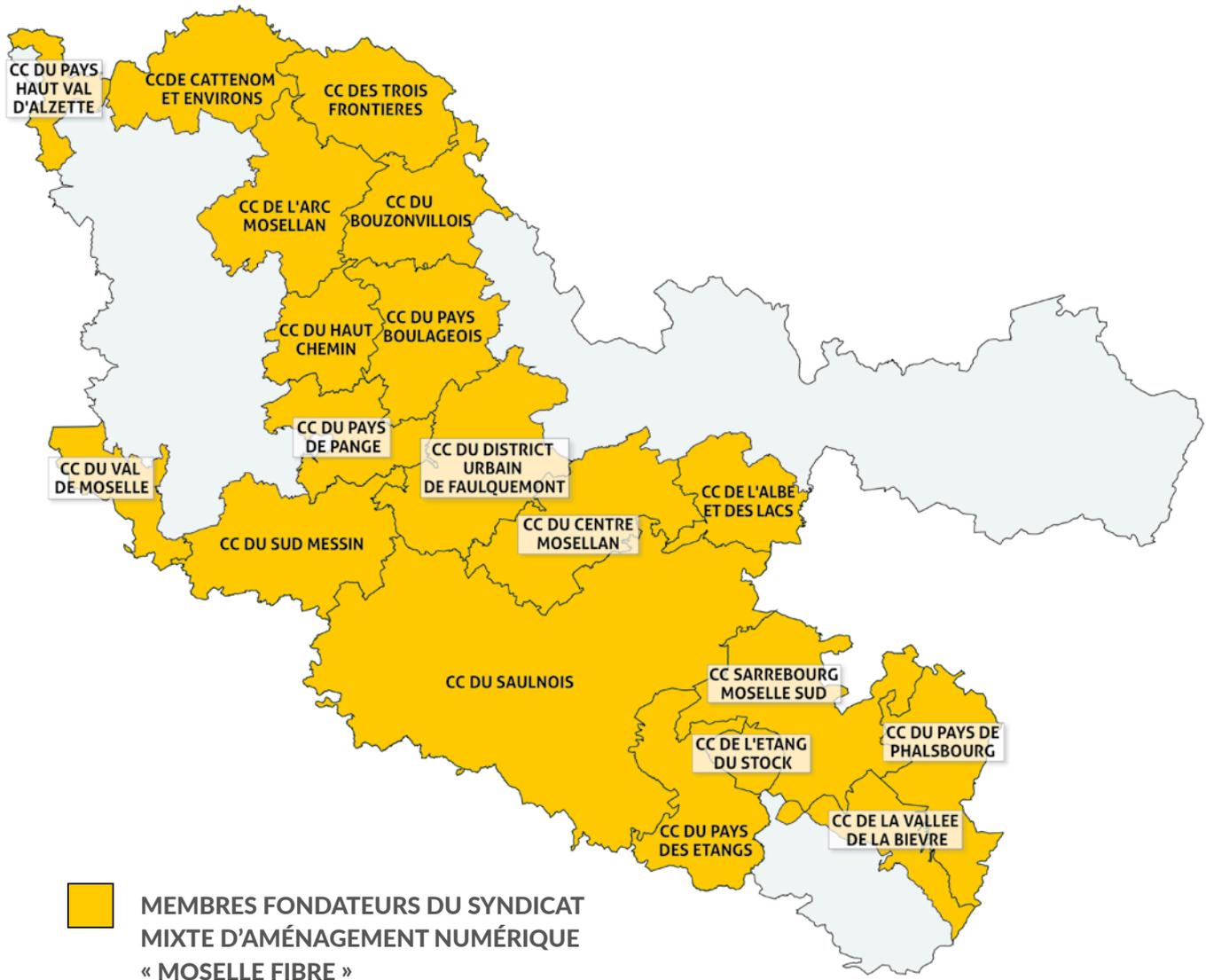


ORANGE, va ainsi mettre en place, dans les prochaines semaines, **Moselle Numérique**, une société de projet dédiée au réseau de MOSELLE FIBRE et dont le seul objectif sera sa commercialisation et son exploitation.

Conclue pour 15 ans, la convention de délégation de service public entre MOSELLE FIBRE et ORANGE décrit les modalités de mise en œuvre de l'exploitation et de commercialisation du réseau ainsi que les modalités financières induites.

Très concrètement, la société de projet percevra les recettes issues de la commercialisation du réseau à des fournisseurs d'accès internet puis reversera une partie de celles-ci sous forme de redevances à MOSELLE FIBRE.

Ces redevances permettront au Syndicat de financer l'infrastructure et de développer de nouveaux services et usages du numérique sur le territoire.



## Le plan de déploiement

Fin 2015, Moselle Fibre a arrêté un plan de déploiement de son infrastructure selon des critères d'ordonnement partagés. Par ordre de priorité décroissant, ces critères étaient les suivants :

**1** - la capacité de chaque EPCI à financer les travaux sur son territoire.

**2** - la couverture Internet actuelle des territoires (ADSL + câble) ;

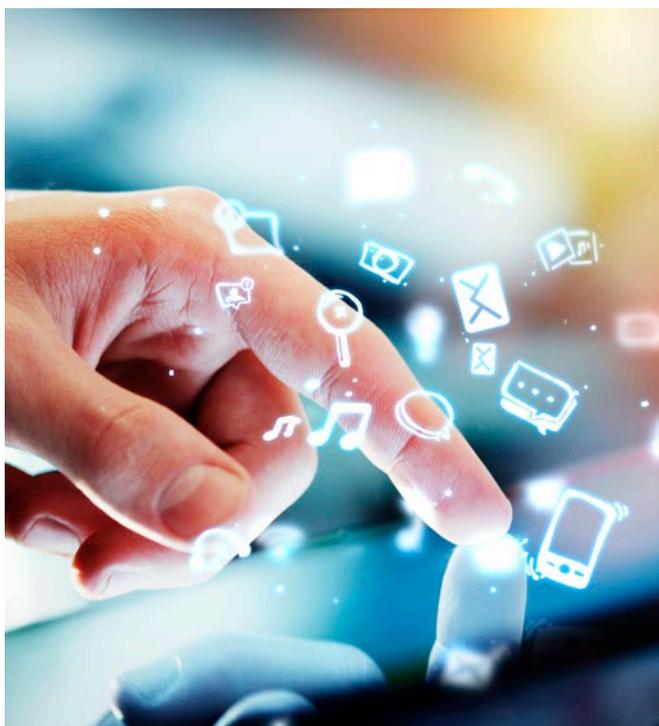
**3** - un délai de déploiement entre 2 plaques d'un même EPCI inférieur ou égal à 2 ans.

Cet ordonnancement a ainsi été appliqué aux principes généraux du projet et notamment le principe d'un déploiement complet en 5 ans, soit entre 2016 et 2021.

Les travaux débuteront entre septembre et novembre 2016 sur une partie des Communautés de Communes :

- de la Vallée de la Bièvre
- de Cattenom et environs
- du Haut Chemin
- de L'Albe et des Lacs
- du Saulnois
- de Sarrebourg - Moselle Sud
- du District Urbain de Faulquemont
- du Pays de Pange
- de l'Étang du Stock.

La commercialisation de ces plaques interviendra en moyenne un an après le démarrage des travaux.



## Les financements

Dans le cadre du Plan France Très Haut Débit, piloté par l'agence du Numérique, ce projet a reçu le 15 avril 2016 l'accord de financement de l'Etat pour la mise en œuvre de l'ensemble du projet mosellan.

Au regard du dimensionnement du projet, à périmètre constant, 30 M€ devrait être versé par le Plan France Très Haut Débit. Cette enveloppe pourra évoluer en fonction de l'intégration de nouveaux membres au sein de MOSELLE FIBRE.

**Le Département de la Moselle contribuera à hauteur de 20 M€.**

Les EPCI adhérents participeront à hauteur de 400 € par habitation.

Les autres financeurs sont la Région (10 M€) et le Fonds Européen de Développement Régional (7 M€).

Enfin, la redevance d'affermage issue de l'exploitation et de la commercialisation du réseau ainsi construit permet de boucler le financement du projet.

# Le très haut débit : un outil stratégique de développement du territoire

Au-delà des usages au sein du cercle privé, le Très Haut Débit est un facteur de développement indispensable au territoire.

MOSELLE FIBRE travaille actuellement avec des partenaires institutionnels afin de préparer ces changements et anticiper ces nouveaux besoins. L'objectif est de mettre en relation les usagers et les entreprises du tissu local capables de répondre à leurs besoins.

## L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE : UN FACTEUR CLÉ DE CROISSANCE

■ La qualité des services de télécommunications constitue le 3<sup>e</sup> critère d'implantation des entreprises sur le territoire. Les besoins numériques des entreprises se multiplient, quel que soit leur secteur d'activité (externalisation des données, interconnexion des sites, relations clients/fournisseurs, visioconférence, télétravail...).

■ À court terme, les travaux nécessaires à la création de cette infrastructure de communications électroniques THD contribueront au maintien et à

la création d'emplois non-délocalisables durant les 5 prochaines années.

■ À moyen et long terme, cette avancée sera créatrice de valeur pour la filière numérique (fournisseurs d'accès et de contenus) mais aussi pour toutes les autres filières (amélioration de la productivité, création de nouveaux usages nécessaires au développement des entreprises...).

## LE NUMÉRIQUE, POUR TOUT ET POUR TOUS : EXEMPLES D'USAGES

■ **Maintien à domicile** : dans un contexte de vieillissement de la population, le maintien à domicile est un enjeu majeur de bien-être pour les personnes âgées et/ou handicapées. Le THD est indispensable à la généralisation de solutions domotiques s'appuyant sur les objets connectés (télé-surveillance, régulation de la température, gestion de maladies chroniques...).

■ **Télémédecine** : en matière de santé, le développement de services publics innovants nécessite de s'appuyer sur des réseaux performants : chirurgie assistée par ordinateur, consultation et suivi médical à distance...

■ **Éducation, formation** : outre le Cartable Numérique et le suivi des dossiers des élèves de la maternelle au lycée, les réseaux doivent permettre d'accéder à des contenus pédagogiques en ligne de plus en plus riches. Sans compter le développement des MOOC (cours en ligne ouverts à tous) et des modules de formation à distance.

■ **Culture et loisirs** : le THD favorise l'accès à la culture (visites virtuelles...) et au divertissement.

■ **Services publics** : gommant les inégalités entre ville et campagne, le THD offre la possibilité à toutes les collectivités de bénéficier des usages de la « ville connectée » (mobilité urbaine communicante, vidéo-protection, démarches administratives en ligne, e-services innovants...)



## Lexique

### Qu'est-ce que le débit ?

Le terme de débit désigne la quantité d'informations qu'un réseau permet de transférer en un temps donné. Plus le débit est élevé, plus la vitesse de téléchargement est rapide. Il est exprimé en « bits par seconde » (ou « octets par seconde », 1 octet équivalent à 8 bits). Selon le niveau du débit, on parle alors de kilobits (kbts), de mégabits (Mbts) ou de gigabits (Gbts).

### À partir de quand parle-t-on de « très haut débit » ?

Un accès Internet est considéré à « très haut débit » (THD) dès que le débit est supérieur à 30 mégabits par seconde. Un réseau THD permet d'envoyer et de recevoir un grand nombre de données (documents, photos, vidéos, musique...) dans un laps de temps court.

### La fibre optique, star des réseaux THD

Tube en verre plus fin qu'un cheveu, la fibre optique permet de transmettre des données par le biais d'un signal lumineux. Ses avantages sont incontestés : le niveau de débit est quasiment illimité ; le débit n'est quasiment pas altéré par la distance, d'où un niveau de débit similaire dans les zones urbaines et rurales ; le débit peut être symétrique, c'est-à-dire identique pour la réception et l'envoi de données.

Source : Plan France Très Haut Débit.

### Service presse du Conseil Départemental de la Moselle

Jocelin Maire

Tél : 03 87 37 59 09

[jocelin.maire@moselle.fr](mailto:jocelin.maire@moselle.fr)

### Contact presse Agence du Numérique

Louis Fleuret

[louis.fleuret@finances.gouv.fr](mailto:louis.fleuret@finances.gouv.fr)

[www.francethd.fr](http://www.francethd.fr)

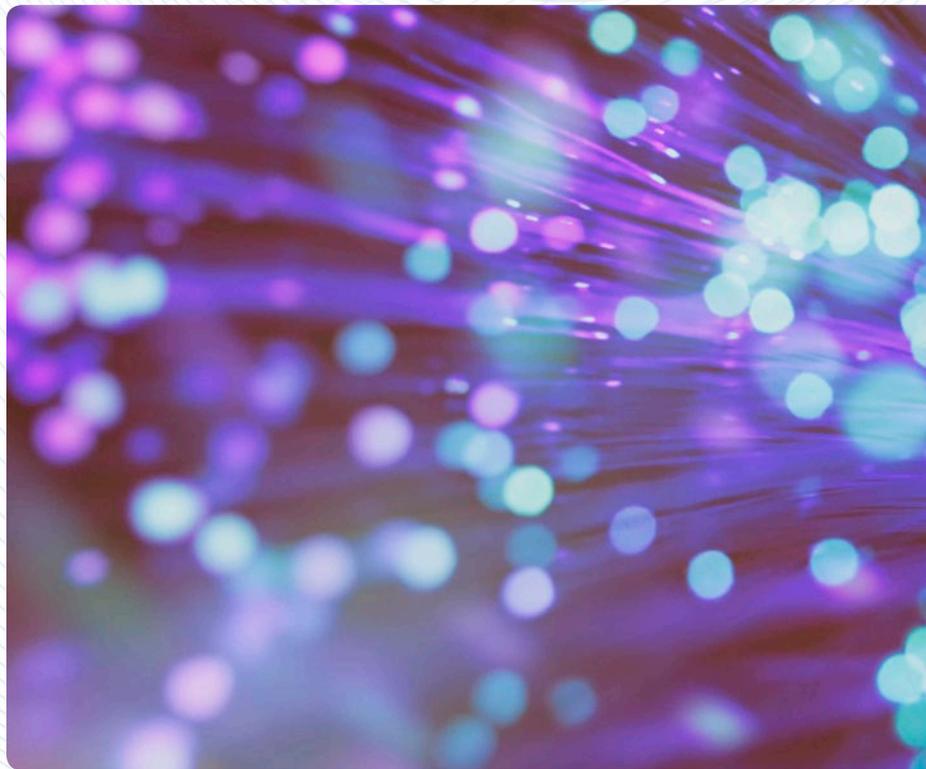


Connectez-vous  
**MOSELLE.FR/FIBRE**

**Moselle fibre**  
réseau et services

18 BOULEVARD PAIXHANS  
57000 METZ

Tél. 03 54 48 81 16  
contact@moselle-fibre.fr



### Les adhérents

